

Groupe AXA

Les Brèves du **SY.N.P.A.-F.O.**

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

Un réseau au service des plates-formes implique la disparition des Inspecteurs !



**Pour défendre l'existence des réseaux salariés,
il est impératif de défendre nos acquis
et de reconquérir ceux perdus !**

Lors de l'absorption de l'UAP par Axa, beaucoup se sont interrogés sur le devenir des réseaux commerciaux salariés.

La nouvelle direction d'Axa, laissait entendre qu'elle s'interrogeait sur l'existence même de ces réseaux du fait de leur coût élevé.

Elle mettait en parallèle les coûts des réseaux bancaires, que par ailleurs les compagnies d'assurances avaient souvent initiés.

En pratiquant de la sorte, la direction savait qu'elle comparait des choux et des carottes. Elle le savait d'autant plus, qu'elle n'ignorait pas que les banques faisaient supporter comptablement « les coûts d'intermédiation » à d'autres activités bancaires, quand, dans le même temps, les réseaux salariés supportaient eux des coûts non liés directement à leur activité.

Un matraquage de couloir était donc savamment orchestré par la direction sur la « disparition programmée » des réseaux salariés.

Puis, dans un deuxième temps, la « peur » installée, la direction entend se présenter en « défenseur » des réseaux en posant la problématique suivante ; « soit on réduit substantiellement les coûts des réseaux salariés soit on les supprime ».

Bien évidemment, la direction, ne croyait pas un mot de ce qu'elle racontait. En effet, elle n'ignorait pas le coût que représente la mise en place d'un réseau commercial. Comment se priver d'un réseau déjà structuré et dont l'efficacité et l'adaptabilité n'étaient plus à démontrer, même si ceux-ci « perdaient des parts de marché » ? Comment se passer du jour au lendemain du chiffre d'affaires des

réseaux salariés ? Le remplacer immédiatement par quoi ? Il était donc impensable que, dans la foulée de l'absorption de l'UAP, Axa se sépare des réseaux.

Tous les syndicats, à l'exception de FO se sont « laissés prendre » à cette intoxication. Ils s'y sont d'autant laissés prendre, que, parallèlement, la direction d'Axa mettait en place un processus de « corruption » à travers le chèque syndical et instaurait une politique de discrimination positive ou négative à l'encontre des syndicalistes suivant leur adhésion ou opposition aux « valeurs » de l'entreprise.

Au nom du « il faut sauver les réseaux » nous avons donc vu fleurir des accords restructurant les rémunérations et modifiant les formes de commercialisation. Accords entérinant tous des réductions substantielles d'effectifs et de salaires.

Résultat : Plus de 4000 emplois en moins et les salaires les plus bas de la profession.

La politique du moindre mal, la politique du « socialement responsable » acceptée par tous les syndicats sauf FO, a abouti à ce que ceux-ci, comme le leur demandait AXA, n'aient plus comme fonction que de traduire socialement les

SOMMAIRE BRÈVES N 04~ 05

Sommaire

Un réseau au service des plates-formes implique la disparition des Inspecteurs !

Il brade le statut de l'inspecteur.

Bébé manipule les cadres

Encart du trésorier

1

1 à 3

2

3 et 4

4

décisions économiques de l'entreprise. De la défense des intérêts des salariés, raison pour laquelle ils se sont constitués, ils sont devenus, au-delà de la formule « retient moi ou je fais un malheur », les « portes paroles » de la direction auprès des salariés.

C'est pour cette raison, que dans les réseaux commerciaux ils ont abandonné toute velléité de créer un rapport de force par la mobilisation des salariés. Ce n'est plus leur job. Pourtant, aujourd'hui plus qu'hier, comment défendre les salariés sans les appeler à la mobilisation. Qui peut être assez présomptueux, pour croire qu'il va « convaincre », sans rapport de force, la direction d'Axa de donner satisfaction aux revendications des salariés ?

Certes pour FO, il n'est nullement question de contester la capacité d'un syndicat à signer des accords sur la base de compromis. C'est même sa vocation. Mais un accord de compromis signifie qu'une avancée, aussi petite soit-elle, existe pour les salariés.

Mais une autre question se pose : un syndicat a-t-il pour rôle de signer un accord entérinant un recul social « aussi petit soit-il » comme cela a été le cas de 1997 à ce jour ?

De surcroît, doit-il signer de tels accords, sans s'être donné préalablement les moyens de créer « le rapport de force » par la mobilisation des salariés ?

A FO nous ne le pensons pas !

Mais, il est vrai que pour ces pseudo syndicats, ce sont les salariés qui ne veulent pas se mobiliser.

En fait, à les entendre, les commerciaux auraient les syndicats qu'ils méritent. Indéniablement, ces syndicats ont une réelle capacité à rendre responsables les salariés leurs propres turpitudes.

Huit ans d'une telle pratique syndicale ont démontré ses conséquences désastreuses.

Cette politique du moindre mal a été en fait la politique du pire en matière d'emploi et de rémunération.

Ce constat fait, une autre question se pose :

La situation ainsi créée est-elle inéluctable, est-elle irréversible ?

Pour FO ouvrière nous répondons NON !

Non parce que la métamorphose des réseaux ou du réseau n'est pas terminée !

Non parce que nous pouvons encore empêcher l'irréversible par l'organisation de la résistance.

Il brade le statut d'inspecteur !

Une grille de classification implique une hiérarchie dans les fonctions exercées. Deux salariés exerçant la même fonction relève donc de la même classification. Dans un métier de sédentaire, la quantité de « travail » n'a jamais été un critère pour déterminer le niveau de classification. Ce qui est déterminant c'est la qualification.

Chez les commerciaux il en est de même. La quantité de production, ne peut être un critère pour déterminer la classification.

Il n'est donc pas acceptable que des EI deviennent inspecteurs en fonction uniquement de leur quantité de production. Le niveau de production doit se traduire par une augmentation de la rémunération. C'est l'une des raisons qui nous amène à revendiquer le paiement de la commission dès le premier euro de production. On peut estimer que tout ou partie des fonctions d'EI relèvent du « statut » de cadres. Mais il s'agit d'un autre débat, car dans ce cas là ce sont tous les EI concernés et pas uniquement ceux qui ont atteint un certain niveau de production qui doivent être classés en cadre. En effet, quelque soit le niveau de production la qualification et la fonction exercée sont les mêmes. Par ailleurs, il est évident que les capacités de production ne sont pas identiques d'une région à l'autre ne serait-ce qu'en raison des différences de richesse. Un EI d'une région pauvre aurait donc beaucoup moins de chance de « passer cadre ».

A l'évidence la direction a utilisé « la promotion cadre » pour mieux faire passer la pilule de la réduction des salaires. La direction a érigé cette pratique en méthode de fonctionnement car elle considère cyniquement que beaucoup de salariés attachent plus d'importance au titre qu'au salaire, considération reprise par certaines organisations syndicales.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà signalé à différentes reprises, il est évident que certaines fonctions d'EI répondent à la définition conventionnelle de cadres. Or, ceux là, alors qu'ils exercent une fonction de cadres, restent scandaleusement EI se substituant ainsi aux cadres.

Que la direction joue ce jeu cela peut se comprendre, mais que des syndicats et notamment ceux catégoriels cadres, s'inscrivent dans cette logique nous laisse perplexes. A force d'accepter une telle pratique, c'est le statut cadre lui-même qu'ils remettent en cause.

Comme nous l'avons déjà explicité dans un tract précédent, en matière d'intermédiation, la politique de la direction est de passer de **la notion de plates-formes au service des réseaux à celle des réseaux au service des plates-formes.**

Nous ne reviendrons pas sur les conséquences d'une telle « révolution », disons plutôt d'une telle contre-révolution tant les conséquences sociales qu'elle implique sont gigantesques.

Nous nous arrêterons, au devenir de ceux qui, avec plus ou moins de zèle, ont mis et continuent à mettre en place les « contre-réformes successives ». Nous voulons parler des inspecteurs managers de circonscription (IMC).

Il ne s'agit pas pour nous de faire de la démagogie. Mais nous affirmons que dans le cadre d'un réseau commercial au service des plates-formes, la fonction d'IMC et des autres d'ailleurs, de manières différentes, est appelée à disparaître.

Force et de constater, que la fonction d'IMC, n'a plus rien à voir avec celle des anciens inspecteurs départementaux des ex-

réseaux de l'UAP. Ce n'est plus le « professionnalisme », la « technicité » qui déterminent le choix d'un inspecteur manager, mais sa capacité à gérer « les hommes ». En fait, leur capacité à faire passer « les valeurs » de l'entreprise auprès des salariés et celle à rédiger des « statistiques ».

Avec la mise en place de « moyens modernes », les plates formes et Sépia 2, on est en droit de se demander si une telle catégorie de salariés aura encore une utilité ?

Que faire d'un IMC lorsque tous les commerciaux seront rattachés à une plate-forme ?

Que faire d'un IMC lorsque les rendez-vous des commerciaux seront pris directement par une plate-forme ?

Que faire d'un IMC lorsque les statistiques seront directement réalisées par l'informatique ?

Que faire d'un Inspecteur, y compris support, lorsque le réseau sera peu ou prou organisé en fonction de créneaux de clientèle ?

Dans un tel cas de figure, le véritable responsable sera celui de la plate-forme. Certes on pourra toujours recaser et déclasser les IMC dans une telle fonction, mais à l'évidence ce sera un tout autre boulot, moins rémunéré et de toute façon il n'y aura pas de place pour tout le monde.

A terme il est évident que, pour la direction, la fonction d'inspecteur devra disparaître.

Certes, notre expérience nous a appelé à constater que chaque inspecteur considère qu'il « s'en sortira » tout seul. C'est d'ailleurs ce que se disent et tentent de mettre en pratique les délégués syndicaux d'organisations syndicales censées défendre les intérêts catégoriels des inspecteurs.

Force Ouvrière, que l'on ne peut taxer de faire de l'électoratisme chez les inspecteurs, ne peut accepter une telle disparition.

Nous ne pouvons l'accepter, parce que les membres du corps de l'inspection sont des salariés et que nous ne serions avaliser la moindre réduction d'effectifs,

Nous ne pouvons l'accepter, parce que cela signifierait la «disparition» définitive et irréversible des réseaux de production et leur transformation en auxiliaire des plates-formes téléphonique qui, en plus d'une modification profonde des conditions de travail, déboucherait sur une nouvelle réduction d'effectifs et de salaires ainsi que sur la perte totale de

l'indépendance d'organisation de son temps de travail.

En ce sens, les intérêts des inspecteurs, des EB et des EI non seulement ne sont pas différents mais sont identiques.

- Force Ouvrière considère que nous ne pouvons défendre une catégorie de salariés sur le dos d'une autre,
- Force Ouvrière considère que nous ne pouvons faire avancer les revendications en bradant les droits existants,
- Force Ouvrière considère qu'il est encore temps de « sauver » l'existence de réels réseaux commerciaux de salariés,
- Force Ouvrière considère que les intérêts des salariés commerciaux, cadres et non cadres sont communs,
- Force Ouvrière considère que c'est en défendant des revendications claires que nous pourrions maintenir les réseaux.

En conséquence, Force Ouvrière, appelle tous les salariés commerciaux, cadres et non cadres à rejoindre ses rangs, pour :

- ⇒ **Le maintien de réels réseaux salariés de production,**
- ⇒ **Un salaire fixe, sans contrepartie,**
- ⇒ **Le paiement des commissions dès le premier euro de production**
- ⇒ **La prise en compte du réemploi comme de la production nouvelle.**
- ⇒ **Un paiement de la commission intégrale quelque soit les « frais d'entrée » prélevés au client**
- ⇒ **Un remboursement des frais professionnels sur la base des frais réels...**

Bébéar manipule les cadres !

A la lecture du Canard Enchaîné du 15 juin nous apprenons qu'avant d'être absorbée par AXA, l'UAP était « managée » par les syndicats (!?). Nous savions que Monsieur Claude Bébéar était prêt à tout pour se « mettre en avant » mais de là à travestir l'histoire... Enfin là n'est pas la question. Nous apprenons, par l'illustre journal, que pour « marginaliser » les syndicats Claude Bébéar a instrumentalisé les cadres.

Francis Mer et ses papys flingueurs se racontent la réforme de l'Etat

Plusieurs réunions, façon Café du Commerce libéral. Morceaux choisis des propos tenus, à déguster lentement.

C'EST un bel aréopage qui, depuis septembre 2004, et sous l'égide de l'ancien ministre des Finances, Francis Mer, réfléchit à la réforme de l'Etat. Réforme, soit dit en passant, dont on parle depuis plus de cinquante ans. Nommé par Raffarin et aidé du cabinet d'audit allemand Roland Berger, le Comité d'évaluation des stratégies de modernisation (menées dans chaque ministère) regroupe, outre une vingtaine de hauts fonctionnaires, un sénateur italien, un journaliste économique du « Parisien ». Et surtout d'éminents représentants de la France d'en haut. A savoir, Claude Bébear, président du comité de surveillance d'AXA, Daniel Bernard, l'ancien pédégé de Carrefour qui a quitté ce groupe en empochant une indemnité de licenciement de 10 millions d'euros, Bernard Brunhes, pédégé du groupe de consultants BPI, ou Roger Fauroux, président d'honneur de Saint-Gobain. Autant de papys flingueurs totalement étrangers au monde de l'administration...

● A Bercy : syndicats encombrants

Avec la suppression approuvée par Francis Mer de 6 000 postes au ministère, la « démotivation » des personnels de Bercy serait perceptible. Les syndicats, souligne le haut fonctionnaire chargé de la réforme, ne souhaitent pas de rémunération au mérite. La prime de performance, mise en place par Sarkozy, est « en panne ». Face à un tel malaise, Claude Bébear a une solution toute trouvée, celle qu'il a expérimentée à la tête du groupe d'assurances AXA.

« Quand nous avons repris l'UAP, tout était « managé » par les syndicats, dit-il. Il a fallu marginaliser leur action, nous l'avons fait en remettant en scène l'encadrement, en jouant « le coup de

l'encadrement ». Quand le syndicat refuse de parler de réformes, faites-le avec l'encadrement. »

« Vous avez parfaitement raison, répond le représentant de Bercy, une réforme se gagne avec les cadres. » Et se perd à coup sûr en cas de grève.

● A la Culture : administrateurs inutiles

Un dialogue de sourds oppose le patron du Comité d'évaluation, Francis Mer, et la représentante du ministère de la Culture, Martine Marigeaud.

L'ancien patron de Bercy est à deux doigts de s'étrangler en apprenant que les conseils d'administration des 70 établissements publics dépendant du ministère de la Culture sont « inopérants »



« Comment osez-vous dire cela ? », s'empare Francis Mer. La pauvre fonctionnaire de lui répondre candidement : « Oui, monsieur le Ministre, il vaut mieux « réagir en amont ». » En clair, le négociant tout contrôle des administrateurs inutiles.

● A la Justice : ministre à négliger

Non sans surprise, les têtes d'œuf et leurs amis pédégés découvrent que le passage au privé de quatre établissements pénitentiaires nouveaux est pas très rentable. L'économie réalisée sur vingt-cinq ans ne sera que de 0 à 4 %. D'où la réaction pleine de bon sens, de Francis Mer :

« Si le projet peut afficher seulement 3 % d'économies sur une telle période, il vous faudra le refuser. »

Et d'ajouter : « Montrez tout de même, face aux concessionnaires privés, que vous savez calculer. »

Debouté, le représentant du ministère de la Justice tente tout de même de vanter le moindre taux d'évasions des prisons privées britanniques.

A la fin de cette séance, Bébear croit trouver le remède miracle : « Vous considérez à la Justice que la parole du garde des Sceaux est divine. Il faut la remettre en cause pour faire des économies. »

Des ministres muets, voilà le fin mot de la réforme de l'Etat.

● A l'Agriculture : pas question de primes

La carotte avant le bâton, telle est la proposition du représentant du ministère de l'Agriculture : « Sans contrepartie (et sans

primes) pour les fonctionnaires, dit-il, la réforme va s'essouffler. » La proposition suscite l'adhésion générale. A l'exception de l'ineffable Bébear : « Permettez-moi de réagir, en comparant avec ce qui se fait dans le secteur privé. Dans le cas des policiers qui travaillent vingt-huit heures par semaine, mais aussi pour bien d'autres agents, il faut d'abord parvenir à une mise à niveau avant d'évoquer une récompense. Il ne faut pas récompenser l'inefficacité. »

Bébear devrait en parler à Sarkozy.

● Au Quai d'Orsay : ignorer Chirac

Le représentant des Affaires étrangères, Antoine Pouillieute, explique que son ministère a le plus grand mal à réduire son réseau, qui compte... 543 consulats : « Lorsque nous avons proposé de fermer deux ambassades, l'Élysée s'y est opposé. » Peu importe l'usage de Chirac, Francis Mer n'en démord pas : « Continuez quand même à avancer ce genre de proposition. »

Et, sur sa lancée, le même propose un recrutement massif de personnels locaux moins payés. « Il y a de la productivité à trouver, explique-t-il, avec ce genre d'embouche. »

Les « indigènes », voilà la panacée.

● A l'Education : accès limité dans les facs

Ancien collaborateur de Giscard, et membre du Conseil économique et social, Yves Cannac dénonce l'entrée automatique des bacheliers à l'université :

« Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas déclaré que cette image du baccalauréat est un mythe ? » Le représentant de l'Education nationale note sobrement qu'avec un bac-passeport vers le supérieur l'orientation est « retardée » après le Deug ou la licence. Et Francis Mer de conclure : « A la sortie du baccalauréat, tout le monde ne doit pas accéder à l'université. »

Et voilà, d'un trait de plume, le système scolaire français restructuré façon Café du Commerce.

● Travail et Santé : des ministres pédégés

Dans un long exposé, le représentant du Travail et de la Santé, Jacques Rapoport, qui travaillait encore il y a six mois à la RATP, évoque « l'éclatement du management dans les ministères sociaux ». A savoir, une douzaine de directeurs centraux, au moins autant de sous-directeurs, onze ministres et secrétaires d'Etat, cent cinquante conseillers techniques. Et de réclamer un peu de cohérence, avec « un ministre pédégé » et un véritable « benchmarking » (« comparaison de performances ») interne à l'administration.

A défaut de réforme, au moins une révolution du jargon administratif.

C'est à Roger Fauroux que reviendra le mot de la fin : « Il faut que les ministères produisent des documents, à partir desquels ils vont finir par extraire un certain nombre d'idées. »

Avec des agitateurs aussi inspirés, la réforme de l'Etat est pour demain.

Nicolas Beau

Ainsi donc, les cadres du groupe AXA ont été, consciemment ou inconsciemment, l'instrument de la politique de régression sociale mise en place par la direction d'Axa.

Nous sommes convaincus que non seulement tous les intéressés seront heureux de l'apprendre, mais également tous ceux qui ont été victimes de la politique anti-sociale d'Axa c'est-à-dire tous les salariés cadres et non cadres.

Nous ne savons si les propos de Claude Bébear reflètent la réalité, mais nous sommes certains d'une chose, c'est que ce ne sont pas les cadres qui ont ratifié les accords scélérats, mais les syndicats, à moins que le président du Conseil de surveillance du groupe Axa visait des cadres syndicaux très attachés par le chèque syndical.

Affaire à suivre...

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À REJOINDRE FORCE OUVRIÈRE

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Adhésion ☐

Renouvellement ☐

COTISATIONS MINIMALES 2005

E.I. : 143€

E.B. : 118 €

Retraités : 78 €

NOM Prénom

Adresse

Compagnie : Réseau : Statut :

☎ Email (personnel)

Fait à le

Reçu Fiscal OUI ☐ NON ☐

(signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à
Patrice DITTIÈRE ☒ 11 rue Adèle Considère 49320 BRISSAC QUINCÉ